

Session plénière du 21 mars 2024

Réunis ce jeudi 21 mars en session plénière, les élus du conseil départemental ont attribué des subventions sur des sujets relatifs aux solidarités, au plan « Le 41 en bonne santé » ainsi qu'à l'aménagement du territoire.

Vœu relatif à la réussite scolaire

Dans le contexte de la prise de décision de la fermeture éventuelle du Collège Rabelais, assortie d'une réflexion sur la redéfinition de la sectorisation des collèges et d'une politique d'investissement volontariste, l'assemblée départementale a voté à l'unanimité un vœu relatif à la réussite scolaire (Cf. Pièce jointe).

Solidarités

La politique nationale de lutte contre la pauvreté, se décline, d'une part en l'établissement d'un [Pacte national des solidarités 2024-2027](#) et, d'autre part, la réforme [France Travail](#).

Structuré autour de trois axes (la prévention de la pauvreté et la lutte contre les inégalités dès l'enfance ; la lutte contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits ; la construction d'une transition écologique solidaire), le pacte des solidarités se décline à l'échelle départementale sous la forme de [deux contrats](#) :

- le pacte local des solidarités signé par les partenaires du territoire et portant sur les engagements de chacun en fonction de ses compétences pour satisfaire les besoins apparus dans le diagnostic ;
- le contrat départemental des solidarités, signé entre l'État et le département.

Le département de Loir-et-Cher propose des actions nouvelles, financées à parts égales avec l'État, au moyen d'une enveloppe de 459 554 € en 2024, ajustable en 2027.

Dans le cadre de la réforme France Travail déployée dans l'objectif de renforcer l'insertion pérenne des allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) et de lutter activement contre la précarité, le département vise trois objectifs :

- préparer la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi,
- intensifier l'offre de solutions locales,
- déployer un accompagnement revu pour les allocataires du RSA.

Ainsi, une contractualisation transitoire d'un an est envisagée comme une phase préparatoire au cadre pérenne pluriannuel à partir de 2025, co-construit en collaboration avec les départements au sein de la future gouvernance prévue par la loi pour le plein emploi.

Le conseil départemental signe le contrat départemental des solidarités pour la période 2024-2027 et le projet de convention départementale pour l'insertion et l'emploi entre l'État et le département.

Plan le 41 en bonne santé

Une bourse départementale d'étude d'un montant de 5 500 € est attribuée à trois étudiants en troisième année de formation en soins infirmiers à l'institut de formation en soins infirmiers de Blois. Une allocation de stage d'un montant de 1 500 € est également attribuées à trois internes en médecine générale dans le cadre de la réalisation d'un stage d'un semestre en Loir-et-Cher.

Une subvention de 100 000 € est attribuée aux communes de Chailles, de Veuzain-sur-Loire et à la communauté de communes de la Sologne des Étangs au titre de l'aide à la création et à l'extension des structures d'exercice coordonné ou regroupé de deux maisons de santé pluridisciplinaires et d'un pôle santé. Ces trois projets contribueront à améliorer et à pérenniser l'offre de soins sur ces territoires qui présentent une carence en professionnels de santé.

Environnement, transition écologique et aménagement du territoire

Quatre-vingt-quatorze subventions, d'un montant total de 2 087 450 €, sont attribuées au

titre de la [dotation départementale de solidarité rurale \(DDSR\)](#) à 94 communes porteuses de projets dont :

- 50 000 € à Choue (restauration de l'église saint-Clément), Cour-Cheverny (extension de la mairie et création d'un espace [France Services](#)), Lavardin (restauration de la passerelle d'accès aux vestiges du château), Mareuil-sur-Cher (réhabilitation du bar-restaurant), Pruniers-en-Sologne (extension de la maison médicale), Rhodon (viabilisation d'un lotissement), Saint-Viâtre (rectification de la scénographie de la maison des étangs), Seur (aménagement de voirie et sécurisation de rues), Vallières-les-Grandes (aménagement de voirie et sécurisation de rues), ou encore Villemardy (enfouissement, renforcement et sécurisation des réseaux) ;
- 40 000 € à Beauce-la-Romaine (réhabilitation d'un studio à La Colombe), Épiais (travaux de voirie), et Les Hayes (renforcement et élargissement de voirie) ;
- 30 000 € à Châteauvieux (réfection du pont de Péguignon), Chaumont-sur-Loire (création d'un tiers-lieu), Fresnes (sécurisation de rues), Naveil (équipement de l'accueil de loisirs et de l'espace socioculturel), Noyers-sur-Cher (construction d'une halle ouverte), Saint-Aignan (aménagement de la Place de la République), Saint-Hilaire-la-Gravelle (travaux de voirie), Soings-en-Sologne (construction d'un préau à l'école maternelle) et Yvoy-le-Marron (achat d'un terrain et d'un hangar) ...

Dix-huit subventions, d'un montant total de 738 900 €, sont attribuées au titre de la [dotation départementale d'aménagement durable \(DDAD\)](#) à 18 communes dont

- 236 700 € à Souesmes pour l'interconnexion de secours du réseau d'eau potable entre Souesmes et Pierrefitte-sur-Sauldre ;
- 94 900 € à Houssay pour la construction d'une chaufferie bois déchiqueté et réseau de chaleur ;
- 70 400 € à Sargé-sur-Braye pour l'installation d'une chaufferie bois déchiqueté et son réseau de chaleur ;
- 70 000 € à Champigny-en-Beauce pour le réaménagement de la place Dessaignes : espaces piétonniers et végétalisation ;
- 70 000 € à Villeherviers pour l'aménagement place de l'Église et rue de la Sauldre ;
- 65 000 € à Saint-Aignan pour le réaménagement de la Place de la République ;
- 39 800 € au [Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères \(SMICTOM\) de Sologne](#) pour l'acquisition de points d'apport volontaire pour la collecte des biodéchets.

Dans le cadre de sa politique de soutien au développement des productions locales et l'émergence de filières territorialisées, une subvention de 10 000 € est attribuée au [syndicat de défense et de promotion de l'agneau de Sologne](#) pour structurer la filière « agneau de Sologne » en vue d'obtenir une [indication géographique protégée \(IGP\)](#). Après l'établissement d'un diagnostic des élevages, de l'élargissement du groupe, des formations, des partenariats, et des échanges d'expériences avec d'autres régions en démarche de signe de qualité réalisés en 2023, le syndicat continuera en 2024 ces actions autour d'axes tels que l'élaboration du cahier des charges, le diagnostic économique et environnemental des exploitations, le développement de partenariats, la communication, et la coordination pour assurer la pérennité de la filière.

Interventions

Paul Seignolle, président de l'ADA Blois Basket 41, a présenté, en fin de session, les perspectives du futur centre de performance de son club.

[Luc Château](#) et [Élora de Artola](#), cavaliers de haut niveau membres de la Team 41 sont venus exposer la pratique de leurs disciplines et les enjeux du soutien apporté par le conseil départemental.

Né le 21 décembre 1983, Luc Château pratique l'équitation depuis l'âge de 8 ans et fait partie de l'équipe de France depuis 2014. Outre ses activités sportives, il est passionné par l'enseignement et la transmission qu'il perpétue au sein du Haras des Châteaux à Cour-Cheverny.

Née le 21 avril 1994, Élora de Artola débute l'équitation à 4 ans et concourt au plus haut niveau depuis 2020. Elle est également enseignante pour l'école d'équitation et responsable d'écurie sur la partie propriétaires/valorisation/haut niveau au Haras des Châteaux à Cour-Cheverny.

Tous les deux constituent des espoirs olympiques dans la catégorie du concours complet, discipline qui allie le dressage, le cross et le saut d'obstacle.

